AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C1558
FR0000073843-FS0757

1er juillet 2016

Déclarations de franchissements de seuils et déclaration d'intention
(article L. 233-7 du code de commerce)

ITS GROUP

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 30 juin 2016, M. Jean Michel Benard a déclaré à titre de régularisation avoir franchi directement et indirectement en baisse, le 9 septembre 2014 par l'intermédiaire de la société à responsabilité limitée Cloud Invest qu'il contrôle, par suite d'une cession d'actions ITS GROUP hors marché, le seuil de 1/3 des droits de vote de la société ITS GROUP et détenir directement et indirectement à cette date, 2 192 688 actions ITS GROUP représentant 3 190 858 droits de vote, soit 27,94% du capital et 32,75% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Cloud Invest	1 194 518	15,22	1 194 518	12,26
Jean-Michel Benard	998 170	12,72	1 996 340	20,49
Total Jean-Michel Benard	**2 192 688**	**27,94**	**3 190 858**	**32,75**

2. Par courriers reçus le 23 juin 2016, la société à responsabilité limitée Cloud Invest[2] a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi individuellement en hausse, le 6 février 2016, par suite d'une attribution de droits de vote double, le seuil de 15% des droits de vote de la société ITS GROUP et détenir individuellement à cette date, 1 194 518 actions ITS GROUP représentant 1 794 518 droits de vote, soit 15,22% du capital et 16,11% des droits de vote de cette société[3].

A cette occasion, M. Jean Michel Benard a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi directement et indirectement en hausse, le 6 février 2016, par l'intermédiaire de la société à responsabilité limitée Cloud Invest qu'il contrôle, par suite d'une attribution de droits de vote double, le seuil de 1/3 des droits de vote de la société ITS GROUP et détenir, au 6 février 2016, directement et indirectement, par l'intermédiaire de la société Cloud Invest qu'il contrôle, 2 192 688 actions ITS GROUP représentant 3 790 858 droits de vote, soit 27,94% du capital et 34,04% des droits de vote de cette société, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Cloud Invest	1 194 518	15,22	1 794 518	16,11
Jean-Michel Benard	998 170	12,72	1 996 340	17,92
Total Jean-Michel Benard	**2 192 688**	**27,94**	**3 790 858**	**34,04**

[1] Sur la base d'un capital composé à cette date de 7 848 645 actions représentant 9 743 238 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[2] Contrôlée par M. Jean-Michel Benard.
[3] Sur la base d'un capital composé à cette date de 7 848 645 actions représentant 11 137 724 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

3. Par courriers reçus le 23 juin 2016, l'Autorité des marchés a été destinataire des déclarations de franchissements de seuils suivantes :

 - la société à responsabilité limitée Cloud Invest[4] a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 21 juin 2016, les seuils de 20% du capital et des droits de vote de la société ITS GROUP et détenir individuellement 1 893 237 actions ITS GROUP représentant 2 493 237 droits de vote, soit 24,12% du capital et 23,88% des droits de vote de cette société[5] ;

 - M. Jean-Michel Benard a déclaré avoir franchi individuellement en baisse, le 21 juin 2016, les seuils de 15% des droits de vote, 10% du capital et des droits de vote, et 5% du capital de la société ITS GROUP et détenir individuellement 299 451 actions ITS GROUP représentant 598 902 droits de droits de vote, soit 3,82% du capital et 5,74% des droits de vote de cette société[2] ;

 - M. Jean-Michel Benard a déclaré avoir franchi directement et indirectement en baisse, le 21 juin 2016, par l'intermédiaire de la société Cloud Invest qu'il contrôle, les seuils de 1/3 et 30% des droits de vote de la société ITS GROUP et détenir directement et indirectement 2 192 688 actions ITS GROUP représentant 3 092 139 droits de droits de vote, soit 27,94% du capital et 29,62% des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions	**% capital**	**Droits de vote**	**% droits de vote**
Cloud Invest	1 893 237	24,12	2 493 237	23,88
Jean-Michel Benard	299 451	3,82	598 902	5,74
Total Jean-Michel Benard	**2 192 688**	**27,94**	**3 092 139**	**29,62**

 Ces franchissements de seuils résultent de l'apport, par M. Jean-Michel Benard, de 698 719 actions ITS GROUP au profit de la société Cloud Invest.

4. Par les mêmes courriers, complétés par un courrier reçu le 23 juin 2016, la déclaration d'intention suivante a été effectuée :

 «

 - l'opération est un apport en nature d'actions ITS GROUP et à ce titre, aucun financement n'a été nécessaire ;

 - la société Cloud Invest agit seule, sous le contrôle de son associé unique, M. Jean-Michel Benard ;

 - ni la société Cloud Invest ni M. Jean-Michel Benard n'ont l'intention d'accroître leur participation directe ou indirecte au-delà du niveau désormais atteint, sauf volonté éventuelle de son associé unique, M. Jean-Michel Benard, d'apporter tout ou partie de sa participation directe à Cloud Invest ;

 - ni la société Cloud Invest ni M. Jean-Michel Benard n'ont l'intention de prendre le contrôle de la société ITS GROUP ;

 - ni la société Cloud Invest ni M. Jean-Michel Benard n'envisagent de procéder aux opérations listées à l'article 223-17 6° du règlement général de l'Autorité des marchés financiers ;

 - ni la société Cloud Invest ni M. Jean-Michel Benard ne sont parties à des accords et/ou instruments mentionnés aux 4° et 4°bis du I de l'article L. 233-9 du code de commerce ;

 - ni la société Cloud Invest ni M. Jean-Michel Benard n'ont conclu d'accord de cession temporaire ayant pour objet les actions ou les droits de vote d'ITS GROUP ;

 - la société Cloud Invest n'envisage pas de demander sa nomination ou celle d'une ou plusieurs personnes comme administrateur d'ITS GROUP, étant précisé que M. Jean-Michel Benard est président directeur général d'ITS GROUP. »

[4] Contrôlée par M. Jean-Michel Benard.

[5] Sur la base d'un capital composé de 7 848 645 actions représentant 10 439 005 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.